

**Toute inscription est subordonnée à la présentation du certificat médical ou de la licence lors du retrait du dossard.**

**L'inscription est nominative et personnelle et ne peut être cédée à un tiers.**

**Toute inscription est ferme et définitive.**

**Aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif (non obtention d'un certificat médical, motif d'ordre médical, motif personnel ou autre). L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (événement climatique exceptionnel ou toute autre cause) sans ouvrir droit à aucun remboursement des sommes versées.**